



Renewi plc

Déclaration sur l'esclavage moderne 2020

Introduction

Cette déclaration est faite conformément à l'article 54 de la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne (la « Loi »). Elle décrit les mesures prises par Renewi plc (la « Société ») et nos autres sociétés du groupe (le « Groupe ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 pour prévenir l'esclavage moderne ou la traite des êtres humains dans nos propres activités et chaînes d'approvisionnement.

L'Esclavage moderne est un terme utilisé pour résumer les infractions dans la loi et prend diverses formes telles que l'esclavage, la servitude, le travail forcé et la traite des êtres humains, qui ont tous en commun la privation de liberté d'une personne par une autre afin de l'exploiter à des fins personnelles ou pour un gain commercial. Les entreprises doivent être conscientes des risques de l'Esclavage moderne, non seulement en s'assurant qu'il existe des conditions de travail appropriées au sein de leur propre entité, mais aussi en s'assurant qu'il n'y a pas de cas d'Esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement, et en prenant les mesures appropriées si nécessaire.

Renewi adopte une position de tolérance zéro à l'égard de l'Esclavage moderne. Assurer la santé, la sécurité et le bien-être de nos collègues est une priorité absolue et est au cœur de notre démarche. Le Conseil cherche à continuer de renforcer ce principe dans l'ensemble des activités et des chaînes d'approvisionnement de Renewi. Si un membre du personnel, un fournisseur ou un prestataire de services agissait dans le sens contraire, le Conseil d'administration de Renewi plc (le « Conseil ») n'hésiterait pas à prendre les mesures appropriées.

En identifiant les risques potentiels et réels, puis en adoptant des mesures pour les combattre, le Conseil est convaincu, dans la mesure du possible, que des mesures et des contrôles suffisants continueront d'être mis en place pour décourager et dissuader l'Esclavage moderne au sein de nos activités et de celles de nos fournisseurs. Les politiques de Renewi reflètent notre engagement à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos relations commerciales. Cependant, nous reconnaissons que nous devons rester vigilants face aux risques et veiller à ce que nos fournisseurs et prestataires de services comprennent et jouent leur rôle en veillant à ce que l'Esclavage moderne et la traite des êtres humains ne se produisent pas dans nos propres activités ou chaînes d'approvisionnement.

Le cas échéant, nous cherchons à renforcer davantage les contrôles dans l'ensemble de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement au sens large et cherchons à développer les politiques de Renewi conformément aux meilleures pratiques et aux principes d'amélioration continue.

Aux fins de cette déclaration, « Renewi » fait référence à toutes les sociétés du groupe Renewi plc.

1. Notre organisation

Renewi est une entreprise de transformation des déchets de premier plan, avec une expertise approfondie et une vaste gamme de produits et de services de gestion des déchets. Nous nous concentrons exclusivement sur l'extraction de la valeur des déchets et leur transformation en nouveaux

matériaux plutôt que sur leur élimination par incinération massive ou mise en décharge Centre d'Enfouissement. Présente dans trois divisions (Commercial, Mineralz & Water et Specialties), Renewi traite plus de 13 millions de tonnes de déchets par an, dont 90 % sont recyclés ou utilisés pour la valorisation énergétique, et emploie plus de 6000 personnes en Europe.

Nos six valeurs fondamentales sont à la base de tout ce que nous faisons et nous différencient de nos concurrents. Nous croyons que la façon dont nous agissons est tout aussi importante que ce que nous faisons. Nos valeurs renforcent l'engagement de Renewi à gérer notre entreprise tout en apportant une contribution positive à nos collègues, clients et communautés ; y compris en jouant notre rôle dans l'éradication de l'Esclavage moderne.

De plus, Renewi souscrit aux 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, une initiative internationale des Nations Unies pour promouvoir l'amélioration des droits de l'homme, des conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Les entreprises, dont Renewi, qui souscrivent à ces 10 principes s'engagent à agir comme suit :

Droits de l'homme

Principe 1 : soutenir et respecter la protection des droits de l'homme proclamés au niveau International ; et

Principe 2 : veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Main-d'œuvre

Principe 3 : respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;

Principe 4 : promouvoir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;

Principe 5 : promouvoir l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : promouvoir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe 7 : soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux ;

Principe 8 : entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ; et

Principe 9 : encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Principe 10: lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

Ces valeurs et principes fondamentaux constituent la base du [Code de conduite](#) de Renewi, qui s'applique à tous les employés, travailleurs intérimaires, stagiaires et personnes travaillant pour l'entreprise sur une base contractuelle. Ce Code de conduite décrit le comportement attendu des personnes travaillant pour Renewi, mais également ce qu'elles peuvent attendre de Renewi.

2. Bilan annuel et mesures prises

Cette déclaration est revue chaque année par le conseil d'administration de Renewi plc et a été approuvée pour publication sur notre site Web en septembre 2020.

Nous avons publié notre première déclaration sur l'Esclavage moderne en mai 2017. Depuis lors, Renewi s'est concentrée sur le renforcement de l'approche de la prévention de l'Esclavage moderne au sein de l'entreprise et de ses chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les zones à plus grand risque.

[Résumé des mesures prises par Renewi en 2019/2020](#)

- En 2019, Renewi a créé un groupe de travail sur l'Esclavage moderne pour aider à promouvoir une approche plus unifiée de l'Esclavage moderne à travers Renewi. Ce groupe de travail comprend un membre du comité exécutif de Renewi et des cadres supérieurs du Royaume-Uni et du Benelux.
- En novembre 2019, le président du groupe de travail sur l'Esclavage moderne a participé à une journée de formation spécifiquement destinée au secteur des déchets et du recyclage. La session comprenait une étude d'« Operation Fort », le plus grand réseau d'Esclavage moderne jamais découvert au Royaume-Uni, impliquant des victimes travaillant dans des installations de traitement des déchets et de recyclage dans différents endroits du Royaume-Uni.
- Au Royaume-Uni en 2019, dans le but de mieux comprendre les risques de l'Esclavage moderne, l'équipe des achats a publié une enquête auprès des catégories de fournisseurs qu'elle considère comme les plus à risque. Malheureusement, la réponse à l'enquête n'a pas été suffisante pour nous donner un aperçu significatif.
- Le 18 octobre 2019, dans le cadre de la Journée contre l'esclavage, une campagne de sensibilisation a été organisée dans tout le Groupe pour sensibiliser à la manière de reconnaître et de signaler les cas d'Esclavage moderne. La campagne au Royaume-Uni comprenait également la prise de contact avec les fournisseurs considérés comme plus exposés à des cas d'Esclavage moderne, en leur rappelant leurs obligations d'approvisionnement envers Renewi et en leur indiquant les ressources disponibles publiquement pouvant les aider à se conformer à la lutte contre l'Esclavage moderne.
- En 2019, une formation en ligne sur l'Esclavage moderne a été dispensée au personnel du Royaume-Uni qui est le plus à risque de trouver de l'Esclavage moderne.
- En 2019/20, l'outil mondial « Source to Pay » du Groupe a conclu sa première phase avec succès.

Mesures prévues par Renewi en 2020/2021

- En 2020/21, notre approche de l'Esclavage moderne sera davantage déployée au Benelux.
- L'outil mondial « Source to Pay » du Groupe sera déployé encore davantage avec une mise en œuvre complète d'ici la fin de 2021. Cela comprendra une politique de Renewi sur l'approvisionnement.
- À la suite de la campagne de sensibilisation à la Journée contre l'esclavage 2019, une autre campagne similaire aura lieu en octobre 2020.
- En 2020/2021, le Groupe renforcera sa démarche d'atténuation du risque d'Esclavage moderne chez ses fournisseurs de travailleurs intérimaires, en tenant compte de l'impact du Covid-19 sur ces risques.
- En 2020/2021, la formation en ligne sur l'Esclavage moderne sera déployée encore davantage auprès du personnel du Benelux.
- En 2020/2021, la sensibilisation à l'Esclavage moderne sera intégrée au programme d'intégration SHEQ à l'échelle du Groupe pour les nouveaux employés. D'autres formations sur l'Esclavage moderne seront également dispensées via des discussions de la boîte à outils SHEQ.
- En 2020/2021, Renewi utilisera l'outil d'évaluation de l'Esclavage moderne du gouvernement pour examiner les mesures prises par le Groupe.

3. Notre activité et nos chaînes d'approvisionnement

Le Conseil reconnaît que l'augmentation de la taille de la société suite à la fusion de Shanks Group plc (« Shanks ») et de Van Gansewinkel Groep B.V. (« VGG ») en février 2017, a accru l'exposition de Renewi aux risques d'Esclavage moderne. En 2018/2019, il y a eu une rationalisation de la structure du Groupe, qui nous a aidés à comprendre et affiner la structure, et a contribué à réduire le risque d'Esclavage moderne au sein de Renewi.

Renewi fait régulièrement appel à une main-d'œuvre intérimaire fournie par des fournisseurs tiers et achète des matériaux et des déchets pour notre entreprise via des entreprises externes. La majorité de nos fournisseurs sont des entreprises britanniques ou européennes.

Après avoir entrepris une évaluation des risques, nous sommes arrivés à la conclusion que les plus grands risques liés à l'Esclavage moderne résident dans nos chaînes d'approvisionnement et que nous bénéficierions d'un degré de surveillance plus élevé par rapport à nos fournisseurs et sous-traitants indirects, où le risque d'Esclavage moderne est jugé plus élevé. Renewi reste déterminée à identifier ces risques potentiels et réagit de manière appropriée.

Nos équipes d'approvisionnement au Royaume-Uni et au Benelux travaillent en étroite collaboration avec tous nos fournisseurs et prestataires de services. Dans la mesure du possible, nous construisons des relations de longue date avec ces parties, en indiquant clairement ce que nous nous attendons des fournisseurs et des prestataires de services, qu'ils adoptent la même politique de lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains que Renewi et prennent des mesures raisonnables pour garantir le même respect dans leurs propres chaînes d'approvisionnement.

Tous les fournisseurs de main-d'œuvre, de biens et de services à Renewi doivent se conformer à la législation et aux normes internationales applicables à leur secteur, y compris concernant le travail des enfants et le travail forcé, la santé et la sécurité des travailleurs, la non-discrimination, le droit du travail, les droits de l'homme, la fraude, la corruption et les pots-de-vin. Lorsque la loi l'exige, les fournisseurs et prestataires de services doivent produire une déclaration annuelle sur l'Esclavage moderne conformément à l'article 54 (1) de la loi de 2015 sur l'Esclavage moderne.

Renewi prend des mesures pour s'assurer que les fournisseurs se conforment à ses politiques en examinant les fournisseurs notables sur les questions de durabilité, y compris les droits de l'homme et les normes de travail.

Nous sommes actuellement en train de mettre en œuvre un outil global dénommé « Source to Pay » à l'échelle du Groupe qui améliorera notre contrôle et notre suivi de notre chaîne d'approvisionnement à mesure que Renewi grandit et évolue. En octobre 2019, nous avons lancé avec succès la première phase du projet et prévoyons son achèvement complet d'ici fin 2021. D'autre part, il existe un autre mécanisme de contrôle dans les audits annuels des fournisseurs, réalisés par des auditeurs externes, dans le cadre de notre certification ISO.

Dans nos propres activités, la majorité de nos collègues sont employés en CDI. En 2018/2019, les pratiques du Groupe en matière d'emploi et de rémunération ont fait l'objet d'une harmonisation dans le cadre de la rationalisation post-fusion. Cependant, nous reconnaissons les risques qui ont été mis en évidence à la lumière d'Operation Fort, la plus grande affaire d'Esclavage moderne et de traite des êtres humains ayant jamais été soumise aux tribunaux britanniques, où des victimes ont été vues travaillant comme intérimaires à court terme pour certaines des entreprises de traitement des déchets britanniques les plus connues. Renewi gère une liste de fournisseurs privilégiés pour la fourniture de travail temporaire direct, les travailleurs contractuels et le recrutement de nouveaux employés. Nous travaillons uniquement avec des agences de recrutement qui partagent notre position vis-à-vis de toutes les formes d'Esclavage moderne. Tout manquement ou incident en matière de santé, de sécurité et d'environnement par ou impliquant des fournisseurs de services ou du personnel temporaire est signalé au Conseil et des mesures appropriées sont adoptées.

Si des indicateurs d'Esclavage moderne étaient identifiés, nous travaillerions avec nos fournisseurs pour enquêter et, le cas échéant, faire rapport aux autorités compétentes. Si Renewi a des raisons de croire qu'un fournisseur ou un prestataire de services n'a pas respecté l'une des conditions ci-dessus, nous entreprendrons une analyse du contrat de ce fournisseur ou prestataire fournisseurs de services, ce qui entraînera la prise de mesures appropriées en cas de violation, pouvant aller jusqu'à la résiliation immédiate du contrat.

4. Notre équipe

Assurer la santé, la sécurité et le bien-être de nos collègues est essentiel au succès de Renewi et cette responsabilité est prise très au sérieux. Notre personnel est essentiel à la poursuite de notre succès. Leur dévouement et leur engagement envers notre objectif « zéro déchet » sont l'une des principales raisons pour lesquelles nos clients choisissent de travailler avec nous. C'est pourquoi la santé, la sécurité, le bien-être et l'engagement de nos collaborateurs sont une priorité absolue pour Renewi. Cela commence par s'assurer que nos collègues rentrent chez eux en toute sécurité chaque jour.

Tous les collègues doivent adhérer au Code de conduite de Renewi et aux politiques de notre

entreprise, y compris concernant l'intimidation et le harcèlement, la discipline, l'égalité des chances et les griefs. Notre Code de conduite comprend des références à des lois telles que la loi de 2015 sur l'Esclavage moderne, énonçant nos attentes et détaillant la manière dont les cas suspects d'Esclavage moderne doivent être signalés à notre équipe d'intégrité via la hotline de notification confidentielle 24 h/ 24, 7 j/7. Nos politiques sont clairement définies et communiquées. Nos collègues sont traités de manière juste et équitable et reçoivent au moins le salaire minimum du pays en question. D'autre part, Renewi respecte nos obligations en vertu du Règlement sur le temps de travail.

Dans un esprit de sensibilisation à l'Esclavage moderne et à la traite humaine et à nos politiques et procédures, un modèle de formation en ligne a été développé pour former des collègues au Royaume-Uni ayant des responsabilités en matière de recrutement et de gestion du personnel. Au cours de l'année prochaine, il est prévu que l'e-learning soit déployé dans le Benelux. En outre, chaque année en octobre, dans le cadre de la Journée contre l'esclavage, nous organisons une campagne de sensibilisation annuelle à l'échelle du Groupe pour aider notre personnel à comprendre comment reconnaître et signaler les cas d'Esclavage moderne. Nous sensibilisons également à l'approche de tolérance zéro de Renewi à l'égard de l'Esclavage moderne par le biais de notre magazine du Groupe et d'autres plateformes de communication.

En 2019, Renewi a recruté un groupe de travail sur l'Esclavage moderne pour aider à promouvoir une approche plus unifiée sur cette question. Le groupe de travail est composé de membres de tout le Groupe et contribuera à faire évoluer l'approche de Renewi en matière d'Esclavage moderne et, le cas échéant, à faire des recommandations au Conseil d'administration sur ses obligations à cet égard.

Tous les sites sont supervisés par des équipes de direction compétentes afin d'assurer une maîtrise optimale de l'environnement de travail.

5. Autre

Les sociétés suivantes du Groupe, qui sont éligibles à publier une déclaration en vertu de l'article 54 (1) de la Loi, ont adopté cette déclaration pour le Groupe : -

- Renewi UK Services Limited.

Cette déclaration a été approuvée par le Conseil d'administration de Renewi plc, qui la révisera et la mettra à jour chaque année.

Signé



Otto de Bont

Chief Executive Officer, Renewi plc

30 Septembre 2020